



Suite à l'appel à **projet** lancé en janvier 2019 par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) pour l'établissement d'un recensement du **Petit Patrimoine Populaire Wallon**, l'Administration communale a envoyé un dossier de candidature qui a retenu l'attention du jury de sélection. C'est donc avec le soutien de la Wallonie que le recensement s'est effectué chapeauté par Mme D. Crema-Wagmans, Echevine de la Culture.

Parmi plus de cent septante éléments répertoriés sur le terrain pendant six mois, nous avons retenu **cent vingt-et-un éléments** en fonction de critères assez stricts définis par l'AWaP : un intérêt historique ou architectural, un rôle social ou religieux.

Cet ouvrage est disponible au guichet du Service Population dans les limites du stock disponible ou téléchargeable sur le site [www.dalhem.be/Loisirs/Culture/« Petit Patrimoine raconte-nous ton histoire »](http://www.dalhem.be/Loisirs/Culture/«%20Petit%20Patrimoine%20raconte-nous%20ton%20histoire%20»).



VOEUX DU BOURGMESTRE

Chères Dalhemoises, chers Dalhemois,

Les traditionnels souhaits de bons vœux pour l'année nouvelle prennent cette fois-ci tout leur sens compte tenu de ce que nous avons connu en 2020.

2020 fut une année terrible, une année de crise mondiale. Elle marquera l'histoire sous le nom de « 2020, année du Coronavirus », maladie inconnue frappant de manière insidieuse, tantôt légèrement, tantôt durement et parfois aussi mortellement.

Les autorités publiques ont été désorientées, tout en s'appuyant sur des scientifiques en recherche de savoirs.

Le personnel soignant a crié son désarroi devant son impuissance à pouvoir soigner tous ces malades.

Pour lutter contre cette pandémie, des mesures sanitaires sévères ont été prises, des périodes de confinement strict ont été imposées. Elles nous ont éprouvés physiquement et moralement.

A côté des malades, des personnes se sont retrouvées isolées ; nos libertés ont été limitées ; nos commerces ont été fermés provoquant perte de travail et de salaire ; notre vie sociale a été mise à l'arrêt.

Cependant, comme dans chaque crise sévère que traverse l'humanité, des valeurs de solidarité, d'entraide, de courage et d'abnégation dans l'effort fourni pour venir en aide à la société civile se sont réveillées mais aussi révélées : personnel soignant, chercheurs, travailleurs de l'ombre, bénévoles, citoyens..., tous, unis pour combattre ce fléau.

Quels vœux donc pour 2021 ? L'espoir au bout du tunnel. Un vaccin fiable et efficace, la victoire sur cette pandémie et nos libertés retrouvées : pouvoir circuler, travailler, aimer sans retenue, s'amuser... En un mot : VIVRE !

De tout cœur, chères Dalhemoises et Dalhemois, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 !

Et d'ici là, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Arnaud Dewez

APPELS POUR MERITES SPORTIFS ET CULTURELS POUR L'ANNEE 2020

L'Echevinat des Sports fait appel à tous les sportifs dalhemois en vue de poser leur candidature pour le « Mérite sportif 2019-2020 ».

Deux prix seront attribués : l'un à un **sportif « individuel »** et l'autre à un **club**. Votre candidature (ou celle d'une autre personne) doit être accompagnée d'un dossier reprenant vos activités sportives de la saison.



L'Echevinat de la Culture lance également un appel pour le Prix du Mérite Culturel 2020 attribué à des personnes ou des associations, domiciliées ou ayant leur siège sur la Commune, qui se sont distinguées dans le domaine de la culture : rédaction d'un ouvrage particulier, prix de conservatoire ou d'académie, profession dans l'art, ...

Ce prix compte **deux catégories** : " **Individuel** " et " **Groupe** "

Les candidatures doivent être envoyées à l'Administration communale par courrier (rue de Maestricht n° 7 à 4607 Berneau) ou par mail (info@commune-dalhem.be), pour le 15 février 2021 au plus tard. Le courrier comprendra une lettre de motivation ainsi que les nom, adresse, téléphone de la personne qui soumet sa candidature ou qui propose la candidature d'une personne ou association.

Les prix seront remis lors d'une cérémonie officielle.

Page 2 :
Travaux 1er semestre 2021
Ramassage des encombrants
par la Ressourcerie
du Pays de Liège
Sacs blancs gratuits

Page 3 :
Nouvelle carte d'identité
avec empreintes digitales
Distribution de filtres
buccaux

Page 4 :
Parution du livre "Petit
patrimoine raconte-nous
ton histoire
Appels mérites sportif
et culturel



TRAVAUX COMMUNAUX SUSCEPTIBLES DE PERTURBER LA CIRCULATION DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2021 :

- Entretien de diverses voiries communales : rues des Trois Rois et de Cronwez à Dalhem, rue de Trembleur à Feneur, Les Waides et rue Marnières à Neufchâteau et rue de Fouron à Berneau
- Modification du système de canalisation dans l'accotement de la rue Basse Voie à Neufchâteau
- Aménagement de sécurité du rond-point entre les rues Bassetrée, de la Gare et des Combattants à Warsage
- Création d'une piste cyclable rue Crucifix Bouillon à Warsage



NOUVEAU : RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS PAR LA RESSOURCERIE DU PAYS DE LIEGE



Le système de ramassage des encombrants est modifié dès cette année. La Commune fait désormais appel à la « Ressourcerie du Pays de Liège » ce qui va **permettre une meilleure valorisation et réutilisation des encombrants**.

Il s'agit d'un acte important pour l'environnement car la Commune n'était pas un bon élève avec un tonnage équivalent à une commune 3 fois plus peuplée. Certains abus étaient constatés par exemple des personnes hors commune qui déposaient leurs encombrants à Dalhem sur le compte des Dalhemois... Concernant l'impact financier, si la Commune ne changeait pas de formule, une pénalité aurait été imposée qui aurait dû être répercutée sur le citoyen (principe du coût-vérité).

Le Conseil communal a fait le choix de maintenir **2 ramassages gratuits par an (3m³ par ramassage)**. Toute collecte supplémentaire de maximum 3m³ sera possible et facturée à 45€/ramassage.

Le principe est de prendre contact avec la « Ressourcerie du Pays de Liège » au 04/220.20.00 afin de fixer un rendez-vous à votre domicile pour l'enlèvement dans le mois et ainsi gagner en flexibilité par rapport à l'ancienne formule (2 jours fixes par an).

Plus de renseignements bientôt dans votre boîte aux lettres.

SACS GRATUITS POUR DECHETS MENAGERS

Comme chaque année, vous pouvez venir retirer les sacs gratuits annuels à partir du 1er mars 2021 et ce, jusqu'au 31 décembre 2021 :

- 1 rouleau de 10 sacs pour une personne isolée, pour les ménages recensés comme seconds résidents et pour les redevables rentrant dans les conditions reprises à l'art.2.2 et 2.3 du règlement adopté par le Conseil communal
- 2 rouleaux de 10 sacs pour un ménage de deux personnes
- 3 rouleaux de 10 sacs pour un ménage de trois personnes ou plus.



NOUVELLE CARTE D'IDENTITE AVEC EMPREINTES DIGITALES



La nouvelle carte d'identité - avec empreintes digitales- est désormais une réalité dans notre commune ! Vous le verrez, la photo se trouvera désormais à gauche sur le document. Mais ce n'est pas la seule modification.

Les changements les plus importants :

- **Nouveau lay-out** (disposition) qui remplace celui datant de 2002 afin de satisfaire aux règles internationales strictes qui ont **pour but d'accroître l'efficacité des contrôles d'identité**.
- La nouvelle carte eID reprend les empreintes digitales. Ce nouvel élément est ajouté afin de renforcer la lutte contre la fraude à l'identité. **Les empreintes digitales figurent uniquement sur la puce sans contact de la carte (pas de banque de données centrale) et sont sécurisées**. Seules les instances compétentes peuvent lire la puce sans contact. L'intégration des empreintes digitales est conforme au règlement européen 2019/1157 du 20 juin 2019 qui oblige les États membres à inclure les empreintes digitales sur leurs cartes d'identité.
- **Les cartes eID actuellement en circulation seront remplacées à la fin de leur période de validité ou avant en cas de déclaration de perte, de vol ou de destruction de la carte**, ou pour tout autre motif tel qu'une photo non ressemblante, un changement de nom, ... A la fin de la période de validité de la carte, vous recevrez une convocation dans votre boîte aux lettres afin d'aller remplacer votre ancienne carte. Plus de renseignements : www.eID-renouvelee.be.

DISTRIBUTION DE FILTRES BUCCAUX

☺ Dans le cadre des mesures de protection préconisées afin de lutter contre la propagation du coronavirus, le Gouvernement fédéral avait annoncé la distribution de filtres buccaux à chaque citoyen âgé de 12 ans et plus. **Certains d'entre vous ont opté pour la confection de masques en tissu permettant l'intégration de ces filtres. Il nous en reste encore en stock ...**

Vous souhaitez en bénéficier ? Afin de recevoir la pochette par courrier, il suffit d'envoyer un mail à info@commune-dalhem.be en y indiquant le nom du chef de ménage, votre adresse ainsi que le nombre de personnes de 12 ans et plus composant ce ménage. Vous pouvez également téléphoner au 04/374.74.32.

